

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

05/07/2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 5 juillet 2021 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Sont présents, Monsieur le maire Denis Benoît, la conseillère Julie L'Homme ainsi que les conseillers Martin Berger, Patrick Godin, Patrick Boisselle, Jacques Desrosiers et Sylvain Boisselle.

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021
4. Période de questions
5. Approbation des comptes à payer
- 6.1 Rapport du maire
- 6.2 Rapport des délégués aux comités
7. Correspondance
8. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 8.2 Remplacement de ponceaux – rangs Saint-Charles et Bord de l'Eau – Décompte progressif n° 3 (cc)
- 8.3 Réfection de la chaussée des rangs Saint-Charles et Bord de l'Eau – Décompte progressif n° 2 (cc)
- 8.4 Réfection du rang Saint-Thomas – Décompte progressif n° 2 (cc)
- 8.5 Octroi du contrat pour l'entretien des chemins d'hiver (cc)
9. **SERVICE D'URBANISME**
- 9.1 Rapport des permis
- 9.2 Dérogation mineure – dossier numéro DM-2021-002, Les Grains Haribec inc. au 919, montée Sainte-Victoire (cc)
10. **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**
- 10.1 Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances (cc)
- 10.2 Modification de la composition du Comité de gestion du parc et de la halle (cc)
- 10.3 Demande de don – Tour CIBC Charles-Bruneau (cc)
- 10.4 Demande de commandite – Camping le Québécois inc. (cc)
11. **ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES**

- 11.1 Ville de Sorel-Tracy – Mobilisation de la communauté économique régionale face à l'annonce de la fermeture et du départ imminent d'Alstom de Sorel-Tracy (cc)
 12. **VARIA OUVERT :**
 13. Période de questions
 14. Levée de la séance
-

116-07-21

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

117-07-21

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 7 juin 2021, à l'intérieur du délai prévu selon le Code municipal, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Jacques Desrosiers
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance.

Madame Tania Pelletier : Demande s'il serait possible d'installer des jeux d'eau et des jeux pour enfants de 0-3 ans.

118-07-21

5. APPROBATION DES COMPTES

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 30 juin 2021 au montant de 177 320,08 \$.

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1^{er} au 30 juin 2021 au montant de 177 320,08 \$.

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et font partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de juin.

6.2 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AUX COMITÉS

Monsieur le conseiller Jacques Desrosiers, délégué au comité des loisirs, fait rapport verbal des rencontres dont il a participé.

Monsieur le conseiller Patrick Godin, délégué à la bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville, fait rapport verbal de la rencontre dont il a participé au cours du mois de juin 2021.

7. CORRESPONDANCE

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 5 juillet 2021).

8. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport de monsieur Daniel Champagne, inspecteur municipal, concernant les travaux effectués sur le territoire de la municipalité pour la période du 1^{er} au 30 juin 2021 a été remis aux élus pour information.

119-07-21

8.2 REMPLACEMENT DE PONCEAUX – RANGS SAINT-CHARLES ET BORD DE L'EAU – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3

Considérant le dépôt du troisième décompte progressif et réception définitive concernant les travaux de remplacement de ponceaux des rangs Saint-Charles et Bord de l'Eau en date du 24 juin 2021, préparé par notre ingénieur, monsieur Luc Brouillette.

Considérant sa recommandation de paiement.

En conséquence,

Il est proposé par Patrick Boisselle

Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu

De procéder à la libération de la retenue de garantie de 5% dans le cadre du projet de remplacement de ponceaux des rangs Saint-Charles et Bord de l'Eau au montant de 9 936,65\$ taxes incluses à Danis Construction inc. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 55-13600-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

120-07-21

8.3 RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DES RANGS SAINT-CHARLES ET BORD DE L'EAU – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2

Considérant le dépôt du deuxième décompte progressif et réception définitive concernant les travaux de réfection de la chaussée des rangs Saint-Charles et Bord de l'Eau en date du 24 juin 2021, préparé par notre ingénieur, monsieur Luc Brouillette.

Considérant sa recommandation de paiement.

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Desrosiers

Appuyé par Patrick Godin

Et résolu

De procéder à la libération de la retenue de garantie de 5% dans le cadre du projet de réfection de la chaussée des rangs Saint-Charles et Bord de l'Eau au montant de 46 076,04\$ taxes incluses à Pavage Drummond inc. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 55-13600-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

121-07-21

8.4 RÉFECTION DU RANG SAINT-THOMAS – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2

Considérant le dépôt du deuxième décompte progressif et réception définitive concernant les travaux de réfection du rang Saint-Thomas en date du 24 juin 2021, préparé par notre ingénieur, monsieur Luc Brouillette.

Considérant sa recommandation de paiement.

En conséquence,

Il est proposé par Julie L'Homme

Appuyée par Martin Berger

Et résolu

De procéder à la libération de la retenue de garantie de 5% dans le cadre du projet de réfection du rang Saint-Thomas au montant de 19 724,58\$ taxes incluses à Sintra inc. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 55-13600-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

122-07-21

8.5 OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Considérant que la municipalité à procéder à un appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver comprenant 3 options, soit pour une durée d'un an (2021-2022) avec option de renouvellement de deux ans (option 1), pour une durée de 3 ans (2021-2024) avec option de renouvellement de deux ans (option 2) et pour une durée de 5 ans (2021-2026) avec option de renouvellement de deux ans (option3);

Considérant qu'une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres et a soumissionné aux prix suivants :

Option 1 – Ferme G.A.D. Brouillard inc. :

88 303,57 \$ incluant les taxes applicables.

Option – pour 2 ans supplémentaires (saisons 2022-2023 et 2023-2024) :

190 073,50\$ incluant les taxes applicables.

Option 2 – Ferme G.A.D. Brouillard inc. :

278 377,07 \$ incluant les taxes applicables.

Option – pour 2 ans supplémentaires (saisons 2024-2025 et 2025-2026) :

209 573,16\$ incluant les taxes applicables.

Option 3 – Ferme G.A.D. Brouillard inc. :

460 003,93 \$ incluant les taxes applicables.

Option – pour 2 ans supplémentaires (saisons 2026-2027 et 2027-2028) :

203 901,85\$ incluant les taxes applicables.

Considérant que la soumission présentée est conforme;

Considérant que l'option permettant la prolongation du contrat d'entretien d'hiver pour une période additionnelle de deux (2) ans pourra être exercée ultérieurement, par résolution du conseil, si les parties au contrat conviennent d'y donner suite par un commun accord;

Il est adopté à l'unanimité

Et résolu

Que ce Conseil octroie le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver à la Ferme G.A.D. Brouillard inc. pour un montant de 460 003,93\$ taxes incluses, selon l'option 3 – contrat de 5 ans, soit pour les saisons hivernales 2021-2026. Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé, les documents requis pour l'octroi du contrat et d'affecter cette dépense au poste budgétaire 02-33000-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. SERVICE D'URBANISME

9.1 RAPPORT DES PERMIS

Le rapport de monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment concernant la liste des permis émis sur le territoire de la municipalité pour la période du 1^{er} au 30 juin 2021 a été remis aux élus pour information et celui-ci indique huit (8) permis ont été émis pour la période de juin 2021.

123-07-21

9.2 DÉROGATION MINEURE – DOSSIER NUMÉRO DM-2021-002, LES GRAINS HARIBEC INC. 919, MONTÉE SAINTE-VICTOIRE

Considérant que la demande de dérogation mineure numéro DM-2021-002 a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Aimé;

Considérant que le demandeur souhaite ajouter un nouveau silo;

Considérant que le silo empiéterait de 2,54 mètres dans la marge de recul avant;

Considérant que l'article 4.1.1 du règlement no. 237 n'autorise pas les bâtiments accessoires en cour avant;

Considérant que l'article 6.2 du règlement no. 237 exige, dans le cas d'un bâtiment principal situé dans la zone A-1, une marge de recul de 12 mètres vis-à-vis l'emprise de la voie publique;

Considérant que la dérogation mineure consiste à autoriser un bâtiment accessoire à une distance de 9,46 mètres de l'emprise de la voie publique;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a tenu une réunion le 22 juin 2021 et qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du Conseil;

Considérant qu'aucun préjudice n'est actuellement créé;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence,
Il est résolu à l'unanimité

Que ce Conseil autorise la demande de dérogation mineure numéro DM-2021-002 visant à autoriser un bâtiment accessoire à une distance de 9,46 mètres de l'emprise de la voie publique, et ce, pour l'immeuble situé sur le lot 3 217 630, soit au 919, montée Sainte-Victoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

124-07-21 10.1 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES VACANCES

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

Que le bureau municipal soit fermé du 15 au 30 juillet inclusivement pour la période des vacances. Cette période de fermeture sera publiée dans le bulletin municipal, édition du mois de juillet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

125-07-21 10.2 MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION DU PARC ET DE LA HALLE

Il est proposé par Jacques Desrosiers
Appuyé par Patrick Boisselle
Et résolu

Qu'il soit recommandé de modifier la composition du Comité de gestion du parc et de la Halle considérant que le comité de la Fabrique de Saint-Aimé est dissout;

Que le conseil de Saint-Aimé propose que ce comité soit composé de deux membres nommés par la municipalité de Saint-Aimé, deux membres nommés par la municipalité de Massueville, d'un membre nommé par le comité des Fêtes de la Saint-Jean Baptiste, d'un membre du comité développement touristique et culturel (CDTC), et ce, à condition qu'il ne soit pas un élu, d'un citoyen de Massueville et d'un citoyen de Saint-Aimé;

Que les huit (8) membres de ce comité soient nommés pour un mandat d'un an renouvelable.

Que le mandat de ce comité soit de gérer les questions afférentes au parc du Carré Royal et à la halle et de faire les propositions pertinentes aux instances appropriées.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

126-07-21 10.3 DEMANDE DE DON – TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU

Considérant qu'une demande de don a été transmise au Conseil par M. Luc Nadeau, citoyen de Saint-Aimé.

Considérant que M. Nadeau participera au Tour CIBC Charles-Bruneau et pédalera le 9 juillet prochain plus de 100 km en une journée afin d'amasser des dons pour les enfants atteints du cancer.

Il est proposé par Martin Berger
Appuyé par Sylvain Boisselle
Et résolu

Que ce Conseil autorise un don au montant de 100 \$ à la Fondation Charles-Bruneau, conditionnellement à la participation de M. Nadeau au Tour cycliste Charles-Bruneau. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70194-972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.4 DEMANDE DE COMMANDITE – CAMPING LE QUÉBÉCOIS INC.

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande de commandite.

11. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES

127-07-21

11.1 VILLE DE SOREL-TRACY – MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE FACE À L'ANNONCE DE LA FERMETURE ET DU DÉPART IMMINENT D'ALSTOM DE SOREL-TRACY

Les membres du Conseil prennent connaissance de la demande d'appui de la Ville de Sorel-Tracy datée du 28 juin 2021;

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy demande au député provincial, M. Jean-Bernard Émond, et aux représentants des organisations économiques de la MRC de Pierre-De Saurel d'être proactifs et faire front commun afin que les représentants des intervenants locaux puissent obtenir une rencontre avec la haute direction d'Alstom et afin d'intervenir pour garder l'usine de bogies et Alstom actifs au 1605, rue de la Marine;

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy sollicite l'appui des acteurs économiques de la région, la MRC de Pierre-De Saurel et les municipalités qui la compose à s'unir avec cette dernière pour dénoncer la situation et travailler à ce qu'Alstom revienne sur sa décision de fermer son usine de Sorel-Tracy;

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy demande qu'une mobilisation régionale soit enclenchée afin que cette activité économique de qualité demeure dans la région;

Après discussion sur le sujet et considérant le contenu de cette résolution;

Il est adopté à l'unanimité

Et résolu

Que le Conseil municipal de Saint-Aimé appuie la Ville de Sorel-Tracy dans ses démarches afin de dénoncer la situation et travailler à ce qu'Alstom revienne sur sa décision de fermer son usine de Sorel-Tracy et qu'une mobilisation régionale soit enclenchée pour que cette activité économique de qualité demeure dans la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. VARIA OUVERT

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

NIL

128-07-21

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Martin Berger propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Patrick Godin et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h14.

Denis Benoît
Maire

Karine Lussier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je Denis Benoît maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denis Benoît